

OBJECTIF INTERNATIONAL

ACTUALITÉS

And the Oscar for international development goes to Laboratoire de la Mer >>

Jeudi dernier avait lieu la cérémonie de remise des Oscars d'Ille-et-Vilaine, décernés aux entreprises bretonnes pour leur audace et leur accomplissement. L'Oscar du développement international a été décerné à Laboratoire de la Mer, leader mondial dans les sprays d'eau de mer pour le lavage nasal avec sa marque Physiomer. Présente dans 65 pays, la société malouine réalise 85 % de son chiffre d'affaires de 38 millions d'euros à l'export.

A la clef : une statuette... et un voyage d'affaires organisé par Bretagne Commerce International : des rendez-vous et des visites qui leur permettront de mieux appréhender la culture du pays, de faire du benchmarking et de trouver, grâce à des rendez-vous individuels, de nouveaux clients ou partenaires commerciaux etc.

Séduit par les compétences bretonnes, l'Ambassadeur cubain invite les entreprises à s'informer pour mieux commercer avec Cuba. >>

L'Ambassadeur de **Cuba** en France, Hector IGARZA était dans nos locaux à Rennes vendredi 6 février afin de prendre connaissance du savoir-faire breton et envisager des projets concrets de coopération. Au cours de la présentation faite par BCI sur les différentes filières d'excellence présentes en Bretagne, il a particulièrement remarqué l'agroalimentaire mais aussi les télécoms et les énergies renouvelables, trois secteurs prioritaires à Cuba.

La veille, nous avons accueilli une délégation **tchadienne**, venue en Bretagne évaluer les actions prioritaires à déclencher avec les entreprises bretonnes. Suite à cette rencontre et au programme de visites organisé dans des entreprises et des centres de recherche, il est fort probable que des actions communes voient le jour en aquaculture et en élevage laitier et carné.

Beau succès de la 1ère conférence laitière bovine à Tunis >>

Plus de 110 professionnels de l'élevage et de l'industrie laitière ont participé à la 1ère conférence sur « L'élevage laitier et la valorisation du lait » organisée par Bretagne Commerce International et la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques à Tunis le 26 janvier dernier. Au programme de ces rencontres : des ateliers sur les thématiques amont et aval de la filière laitière : agronomie, nutrition animale, confort et bâtiments d'élevage, qualité, transformation et valorisation du lait, suivis par des rendez-vous b2b, puis des visites terrain.

Business franco-allemand : formation export et interculturelle intensive >>

Vous souhaitez que vos jeunes salariés améliorent leurs connaissances du business franco-allemand ? La Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie et l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse proposent une formation export et interculturelle intensive, sur 8 jours à Paris et Düsseldorf, dont les frais sont quasiment pris en charge. La composition du groupe (10 juniors français et 10 juniors allemands) permet de créer des mises en situation et ainsi d'illustrer les solutions abordées.

Hongrie : obtention d'un N° EKAER >>

Afin de lutter contre les fraudes à la TVA, la Hongrie a mis en place le 1er janvier 2015 un système de contrôle des flux de marchandises circulant sur son territoire par voie routière. Sont concernées notamment les entreprises réalisant des livraisons intracommunautaires à la vente comme à l'achat.



Où sont les entreprises bretonnes ce mois-ci ?



ATELIERS D'INFORMATION EN FRANCE



Les fondamentaux du commerce international

Ploërmel / 26 février, 9h00 - 11h00 >>

Lannion / 3 mars, 8h30 - 10h30 >>

Brest / 31 mars, 14h00 - 16h00 >>

Que vous démarriez votre activité à l'export ou que vous souhaitiez la structurer, cet atelier vous donnera les clés d'un lancement réussi et les fondamentaux pour pérenniser votre développement à l'international

Les biens à double usage >>

Brest / 5 mars, 14h00 - 16h00

La réglementation liée aux exportations des biens à double usage (BDU) ainsi que l'environnement géopolitique évoluent régulièrement.

Nous vous proposons d'échanger lors d'un atelier animé par Richard FINCK, ingénieur en chef de l'armement, chef du service des Biens à Double Usage au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Programme :

- 1) Qui est concerné par la réglementation des BDU
- 2) Evolutions récentes imposées par l'Union européenne
- 3) BDU et embargo
- 4) Questions/réponses

Cet atelier sera retransmis en direct et à la demande sur internet.

2ème Open Bretagne-Chine >>

Rennes / 5 mars, 17h00 - 21h00

Événement organisé par Sciences-Po Rennes

- Conférence : "Hong-Kong est-elle toujours la porte d'accès au marché chinois ?" par Pierre DHOMPS, consultant spécialiste du marché chinois, partenaire de Bretagne Commerce International
- Ateliers conseil : Agroalimentaire / TIC / Communication / Approches culturelles / Juridique



Kazakhstan / Géorgie / Bélarus : les marchés agricoles
Saint-Brieuc / 19 mars, 9h30 - 11h30

Cette réunion d'information, animée par Stéphan Montalbano, notre partenaire sur cette zone, sera suivie pour ceux qui le souhaitent d'entretiens individuels avec notre partenaire. Contact : [Carole Pélabon](#) / 02 99 25 04 16.

Retransmissions Internet à venir



Les formations Commerce International

Chaque année, les Chambres de Commerce et d'Industrie vous proposent un cycle de formations spécifiques au commerce international : formalités douanières, échanges intracommunautaires, Incoterms & logistique, contrats, moyens & sécurité de paiement.

Consultez les programmes complets de chaque CCI : [Côtes d'Armor >>](#) [Finistère >>](#) [Morbihan >>](#)

SALONS ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

Rejoignez en visiteur ou en exposant les délégations bretonnes sur les salons et missions sectorielles à l'étranger ! Augmentez ainsi votre visibilité, votre connaissance des marchés, trouvez de nouveaux contacts. Notez également que les participants aux actions du programme régional peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil régional de Bretagne (selon critères d'éligibilité). Pour bénéficier des meilleurs tarifs et emplacement, déclarez rapidement votre intérêt. Contacts salons et missions : [Karen Frémont](#) 02 99 25 04 02 / [Louise Cotillon](#) 02 99 25 04 35



Mission sectorielle ELEVAGE en Birmanie – en marge du salon VIV ASIA >>
Mandalay - Rangoon, BIRMANIE / 14 - 17 mars 2015

SIAM, salon international de l'agriculture >>
Meknès, MAROC / 29 avril - 3 mai 2015

SIPSA, salon de l'agriculture >>
Alger, ALGERIE / 14 - 17 mai 2015

CAHE, salon chinois de l'élevage >>
Chongqing, CHINE / 18 - 20 mai 2015

VIV RUSSIA, salon de l'élevage >>
Moscou, RUSSIE / 19 - 21 mai 2015

VIV TURKEY, salon de l'élevage + mission visites d'usines intégrées >>
Istanbul, TURQUIE / 11 - 13 juin 2015

CONGRESO LATINOAMERICANO DE AVICULTURA, salon et congrès de l'aviculture >>
Guayaquil, EQUATEUR / 8 - 11 septembre 2015

Mission sectorielle ELEVAGE en Pologne : PORC / VOLAILLE / BOVIN / LAIT / MACHINISME >>
POLOGNE / octobre 2015



SALON DE GOURMETS, salon européen des produits haut de gamme >>
Madrid, ESPAGNE / 13 - 16 avril 2015

SEAFOOD EXPO GLOBAL / SEAFOOD PROCESSING GLOBAL, salon des produits de la mer >>
Bruxelles, BELGIQUE / 21 - 23 avril 2015

SIAL CHINA, salon agroalimentaire >>
Shanghai, CHINE / 6 - 8 mai 2015

SUMMER FANCY FOOD SHOW, salon de l'alimentation et des boissons de prestige >>
New-York, ETATS-UNIS / 28 - 30 juin 2015

ANUGA, salon agroalimentaire mondial >>
Formule exposant ou mission visiteur au départ de MORLAIX
Cologne, ALLEMAGNE / 10 - 14 octobre 2015

FOOD INGREDIENTS EUROPE - FIE, rendez-vous mondial des ingrédients alimentaires et des PAI >>
Paris, FRANCE / 1 - 3 décembre 2015



VITAFODDS EUROPE, salon des compléments alimentaires et ingrédients nutraceutiques >>
Genève, SUISSE / 5 - 7 mai 2015

BEAUTYWORLD MIDDLE EAST, salon des produits de beauté, des cosmétiques, de la parfumerie, des salons de beauté et du bien-être >>
Dubai, EMIRATS ARABES UNIS / 26 - 28 mai 2015

IN-COSMETICS KOREA, salon et conférences dédiés à l'industrie des ingrédients cosmétiques >>
Séoul, COREE DU SUD / 15 - 16 juin 2015



Mission sectorielle autour du salon AWE (AUGMENTED WORLD EXPO), salon et rencontres B2B >>
Santa Clara, USA / 7 - 13 juin 2015

ITS WORLD CONGRESS 2015, salon mondial dédié aux systèmes de transports intelligents >>
Bordeaux, FRANCE / 5-9 octobre 2015

☰ RÉGLEMENTATION



GEFI (Gestion Électronique des Formalités Internationales)

La saisie de vos carnets ATA doit maintenant être réalisée sur la [plateforme GEFI](#). Cette plateforme vous permet également de gérer électroniquement la saisie de vos certificats d'origine et l'envoi de documents joints pour visa de conformité. Contact : service « formalités internationales » de votre CCI.

Biens à double usage civil et militaire

Comment savoir si votre produit est considéré comme un bien à double usage civil et militaire soumis à autorisation d'exportation préalable ?

Une vérification est possible à partir du journal officiel de l'Union européenne [JOUE L 371 du 30.12.2014](#).

Une table de corrélation, donnée à titre indicatif, entre nomenclatures douanières (TARIC en colonne A) et codes BDU en colonne C est consultable : [Mise à jour au 1.1.2015](#).

Pour en savoir plus, participez à [l'atelier sur les BDU organisé par BCI à Brest le 5 mars prochain](#).

Niger : introduction d'un contrôle d'évaluation de la conformité à compter de la mi-février 2015

La douane certifie l'origine « Made in France » de vos produits

Le marquage "Fabriqué en France" est fondé sur la règle douanière de l'origine non préférentielle, autrement dit de la nationalité économique du produit. Le « Made in France » ou le « fabriqué en France » est un marquage non obligatoire qui permet d'identifier l'origine douanière d'un produit. [Plus d'informations sur le site des Douanes](#).

Actualités Emballages/Point Vert en Europe

Le service Environnement de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (CFACI) informe les entreprises sur les principales évolutions de la réglementation en matière d'emballages dans différents pays européens. Une note sur demande.

Equateur - Certificat de conformité

Depuis 2013, les autorités équatoriennes imposent un contrôle préalable à l'importation sur plus de 300 produits, notamment les produits alimentaires, biens de consommation et les produits du secteur industriel.

[Cliquez ici pour accéder à la liste de produits concernés](#) : les entreprises importatrices doivent obtenir le Certificat de Reconnaissance INEN-1 « Certificado de Reconocimiento INEN-1 ».

Depuis la signature d'un accord commercial entre l'Équateur et l'Union européenne en juillet dernier, une simple déclaration sur l'honneur de l'importateur est demandée pour chaque importation.

Cette déclaration sur l'honneur doit démontrer l'équivalence des normes de qualité européenne et équatorienne et doit être accompagnée, selon le type du produit, du certificat d'origine, d'une notification sanitaire, d'un registre sanitaire et d'un registre d'opérateur du commerce extérieur.

La seconde option pour les importations en provenance de l'UE consiste à faire reconnaître l'équivalence des nomenclatures de la norme européenne avec la norme équatorienne.

Contact : votre CCI

Arménie / Adhésion à l'Union douanière Russie - Biélorussie - Kazakhstan

L'Arménie a rejoint l'Union douanière Russie - Biélorussie - Kazakhstan le 1er janvier 2015.

Le traité d'adhésion a été signé lors d'un sommet des dirigeants des pays concernés qui s'est tenu à Minsk le 10 octobre 2014.

Australie / Japon : accord de libre-échange

L'Accord de libre-échange entre l'Australie et le Japon (Japan Australia Economic Partnership Agreement) signé en avril 2014 est entré en vigueur le 15 Janvier 2015.

Suisse et TVA – modification depuis le 1er janvier 2015

Les entreprises qui ont leur siège à l'étranger (hors de Suisse) et qui étaient libérées de l'assujettissement à la TVA en Suisse jusqu'à fin 2014, parce qu'elles effectuaient, en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, exclusivement des livraisons soumises à l'impôt sur les acquisitions en Suisse, sont, depuis le 1er janvier 2015, assujetties à la TVA suisse si elles réalisent, en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 100 000 CHF. Cela concerne en particulier les entreprises du secteur de la construction, du génie civil et du second œuvre.

De nouvelles modifications sont attendues pour 2016. Une nouvelle loi intégrera alors l'obligation d'identification à la TVA suisse dès lors que l'entreprise réalise des prestations

de services en Suisse et que son chiffre d'affaires total (en Suisse + France + reste du monde) atteindra 100 000 CHF.

Pour en savoir plus, consultez le site de [l'Administration fédérale des contributions.](#)

Mesure d'autoliquidation de la TVA à l'importation pour les entreprises en Procédure de Domiciliation Unique (PDU)

Cette nouvelle mesure d'autoliquidation de la TVA due à l'importation vient compléter un dispositif déjà existant de paiement et de déduction de la TVA à l'importation.

Depuis 2005, l'échéance unique de paiement est fixée au 25 du mois suivant la réalisation des opérations et le décautionnement de la TVA. Ces aménagements avaient permis aux opérateurs de déduire la TVA à l'importation sur la déclaration de chiffre d'affaires avant de l'avoir acquittée et de supprimer les frais de cautionnement.

Depuis le 1er janvier 2015, la nouvelle mesure (figurant dans le loi de finances rectificative n° 2014-1655 du 29 décembre 2014) instaure l'auto-liquidation de la TVA due à l'importation sur la déclaration de chiffre d'affaires pour les entreprises assujetties à la TVA et titulaires d'une PDU (Procédure de Domiciliation Unique) qui auront donc été auparavant auditées par la douane.

Ce dispositif prévu par [l'article 52 de la loi de finance rectificative pour 2014](#) modifie l'article 1695 du Code général des impôts. Source : JORF du 30/12/2014



Etats-Unis : -Date d'entrée en vigueur des prochains règlements sur l'étiquetage des produits alimentaires

La Food and Drug Administration (FDA) a publié [une "Final Rule"](#) qui fixe au 1er janvier 2018 la date de mise en application du tout nouveau règlement sur l'étiquetage de produits alimentaires (publications de 2015 et 2016). La FDA émet régulièrement des changements sur les règles d'étiquetage des produits alimentaires. Cette mesure permet ainsi de réduire l'impact économique pour les fabricants de produits alimentaires. Un des changements importants à venir au cours des deux prochaines années porte sur la modification des règles d'étiquetage nutritionnel. Si le règlement final est publié d'ici fin 2016, la date effective d'entrée en vigueur sera le 1er janvier 2018.

Bretagne Commerce International

Siège :

35 place du Colombier

35012 Rennes cedex 7

Tél. : 02 99 25 04 04

www.BretagneCommerceInternational.com

contact@BretagneCommerceInternational.com

Avec le soutien de / With the support of



Vos contacts dans les antennes BCI hébergés dans vos CCI territoriales

Brest : Karine Le Moal | 02 98 00 38 71

Morlaix : Annie Mugnier | 02 98 62 39 16

Lorient : Pascale Le Borgne | 02 97 02 40 67

Quimper : Anaïs Motte-Chrika | 02 98 98 29 88

Rennes : Michèle Morot | 02 99 33 66 36

Saint-Brieuc : Annie Le Masson | 02 96 78 62 05

Saint-Malo - Fougères : Patrice Hunot | 02 99 20 63 25